école nationale supérieure d'architecture de marseille

184 avenue de Luminy
Case 924
13288 Marseille Cedex 9

T. +33 (0)4 91 82 71 00
F. +33 (0)4 91 82 71 80

Établissement public sous tutelle
du Ministère de la Culture

A - Objet de l'acte d'engagement.

location de transports terrestres collectifs de personnes par autocars et par mini - bus avec chauffeurs pour l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille –

ACTE D'ENGAGEMENT

Le présent marché a pour objet la location de transports terrestres collectifs de personnes par autocars et par mini - bus avec chauffeurs dans le cadre :

- de sorties d'une demi-journée ou d'une journée organisée par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille pour les étudiants sous l'autorité d'un ou plusieurs enseignants accompagnateurs,

- de voyages d'études de plusieurs jours en France ou à l'étranger organisés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille pour les étudiants sous l'autorité d'un ou plusieurs enseignants accompagnateurs.

Il est passé selon une procédure formalisée (appel d'offres ouvert - Article L. 2124-1, L. 2124-2 – R 2124-2 du code de la commande publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire publié au JORF n° 0281 du 05 décembre 2018).
Il entre dans la catégorie des accords-cadres fixant toutes les dispositions contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commandes (article L. 2125-1 et articles R.2162-2 et suivants du code de la commande publique).

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes, classées par ordre de priorité décroissante :

× le présent Acte d'Engagement

× le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)

× le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et son annexe 1 (parc automobile)

× le Bordereau de prix unitaire (B.P.U.)

× le règlement de consultation

× l'offre du soumissionnaire et son mémoire des moyens techniques et humains

- le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés publics de fourniture et services courants (C.C.A.G. FCS) approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du

cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (non joint),

- les normes routières applicables en matière de sécurité de circulation de personnes transportées et aux véhicules de transport en commun mises à jour et consultables sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire www.ecologique-solidaire.gouv.fr rubrique transport routier de personnes et le site de la sécurité routière www.securite-routiere.gouv.fr notamment la rubrique permis,

- la réglementation française et européenne en vigueur relative à l'organisation de transport de personnes mises à jour et consultables sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire www.ecologique-solidaire.gouv.fr rubrique transport routier de personnes

et conformément à leurs clauses,

☐ Le signataire (cocher et remplir la case correspondante)

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société …… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées et à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans le Bordereau de Prix Unitaire (B.P.U.).

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint

	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

B4 - Avance (article L2191-2 du Code de la Commande Publique)

Sans objet

B5 - Durée d'exécution du marché :

Le marché prend effet à compter du 7 octobre 2020 pour une durée d'1 (un) an. Il est reconductible 3 fois par décision tacite, soit une durée totale de 48 mois maximum.

C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article R2142-24 du Code de la Commande Publique)*
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	**Lieu et date de signature**	**Signature**

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

Désignation de l'acheteur :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille,
184, avenue de Luminy
Case 924
13288 MARSEILLE CEDEX 9

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :
Hélène CORSET MAILLARD, Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA•M) par arrêté du ministre de la Culture en date du 21 décembre 2018,

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles L2191-8 et R2191-45 (nantissements ou cessions de créances) :
Fatiha DJOUADI, responsable des affaires financières, 184 avenue de Luminy, case 924, 13288 Marseille Cedex 9 : fatiha.djouadi@marseille.archi.fr

Désignation et adresse du comptable assignataire :
Philippe PEDRO, 184 avenue de Luminy, case 924, 13288 Marseille Cedex 9

Signature du Contrôleur budgétaire régional

Signature de l'acheteur habilité à signer le marché